

Pharaon lance son programme électoral

Le député Michel Pharaon a lancé son programme électoral lors d'un meeting hier à Achrafieh, en présence de ses colistiers **Nayla Tuéni, Jean Oghassabian et Nadim Gemayel**.

Devant le parterre de personnalités qui ont pris part à la rencontre, Michel Pharaon a affirmé « avoir voulu proposer un programme social et économique que je discuterai avec les électeurs, comme il se doit, dans une véritable démocratie ».

« Sauf que nous sommes en train de lutter encore pour la consécration de notre seconde indépendance, a-t-il ajouté. D'un côté, il y a l'espoir de poursuivre la révolution du Cèdre. De l'autre, il y a un camp qui multiplie les menaces contre la souveraineté, la magistrature suprême, le gouvernement, le Parlement, l'armée, les forces de l'ordre, la justice et les fondements de notre démocratie. Les élections seront donc l'occasion d'exprimer notre attachement aux constantes indépendantistes du 14 Mars. »

Michel Pharaon a en outre appelé à « un règlement rapide du nœud représenté par la candidature arménienne-catholique de la majorité dans la première circonscription de la capitale ».

Il a aussi exprimé son engagement à « œuvrer pour l'édification de l'État, le renforcement de ses institutions et le développement d'Achrafieh, de Rmeil et de Saïfi », qui constituent les grandes lignes de son programme électoral.

Dans son document, Michel Pharaon promet de respecter les constantes nationales, et d'agir en faveur de l'application de Taëf et des décisions du dialogue national, notamment en ce qui concerne le tracé des frontières syro-libanaises, le désarmement des factions palestiniennes à l'extérieur des camps de réfugiés, le règlement du dossier des disparus et des détenus libanais en Syrie, et la poursuite des réconciliations nationales, spécialement sur la scène chrétienne.

Le député Pharaon s'engage aussi à œuvrer pour le renforcement de l'indépendance de la justice, la défense des libertés publiques et des droits de l'homme, la protection de l'environnement et le règlement du dossier des disparus. En matière de développement, il affirme dans son programme qu'il continuera à suivre plusieurs projets en collaboration avec la municipalité de Beyrouth et des autorités compétentes.